

Le 21 mars 2019

Mesdames et Messieurs  
les Membres  
du CONSEIL MUNICIPAL

**CONVOCATION**  
---oOo---  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mercredi 27 mars 2019 à 20h00**  
**en Mairie de La Tour de Salvagny**

**ORDRE DU JOUR :**

- Désignation du Secrétaire de séance.
- Approbation du compte rendu de la séance publique du 14 février 2019
- Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Avenant n°3 au marché du lot n°2 – Fourniture de chaleur pour la chaudière à bois du Parc de l'hippodrome avec la société Engie Cofely.
- Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2018.
- Adoption du compte de gestion de l'exercice 2018 du budget principal et du budget annexe « locaux ».
- Adoption du compte administratif de l'exercice 2018 du budget principal et du budget annexe « locaux ».
- Affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget principal.
- Affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget annexe « locaux ».
- Vote du budget principal primitif 2019 et du budget annexe « locaux » primitif 2019.
- Fixation du taux des taxes locales pour l'année 2019.
- Autorisation donnée au Maire de procéder à un abondement au Fonds d'Initiative Communale 2019 (FIC).
- Attribution d'une subvention à Lyon Métropole habitat pour la réservation de 8 logements sociaux dans le cadre de l'opération Les Hameaux
- Contribution financière au Syndicat Intercommunal de gestion des Energies de la Région Lyonnaise (SIGERLY) au titre de l'année 2019.
- Complément à la délibération DB-06/12/2018-06 du 06 décembre 2018 sur la fixation des tarifs communaux 2019.
- Rapport annuel 2017 sur le prix et qualité du service public de prévention et gestion des déchets.
- Questions diverses.

**Le Maire**  
**Gilles PILLON**